

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 57 (1995)

Heft: 10

Rubrik: Espace d'utilisation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ordinateur et agriculture

Espace d'utilisation

Martin Blümli, Ecole d'agriculture, Frick AG

Il est rare de nos jours qu'un entrepreneur vienne à bout de sa gestion sans ordinateur. Même l'agriculteur doit penser «entreprise». A-t-il besoin d'un ordinateur pour cela?

Dans le secteur agricole, l'ordinateur peut exécuter au moins 2 tâches fondamentales. Tout d'abord à l'extérieur: prises de mesure, guidage, réglage et puis dans l'administration avec des logiciels de traitement de textes, de tables de calcul ou d'autres encore appropriés à ses activités.

Prises de mesure, guidage, réglage

L'utilisation d'un ordinateur doit dépasser les frais que son achat a engendrés. Cela concerne des exploitations spécialisées où le PC fonctionne comme élément de prises de mesures, de guidage ou de réglage. Sans abreuvoirs automatiques, l'éleveur de veaux professionnel aurait depuis longtemps cessé son activité comme d'ailleurs l'éleveur de porcs qui ne pourrait plus renoncer au calcul des rations et à la distribution de nourriture dans les auges. Concernées aussi par ces changements, les exploitations hors-sol qui, sans saisie de données et autres calculs ne parviendraient pas à maintenir des conditions climatiques optimales dans les serres.

L'ordinateur – PC

Le rapport utilisation/prix d'un ordinateur est difficile à déterminer: on ne peut pas, en effet chiffrer par rapport à une diminution de fourrage ou une augmentation de rendement.

Pour utiliser le PC de façon rationnelle, d'autres arguments interviennent:

- moins de désordre sur le bureau
- obligation de répondre à certaines contraintes administratives

- plus de facilité et de clarté dans la facturation
- meilleure vue d'ensemble de l'exploitation (planification, fichier, plan de fumure avec logiciels ad hoc)

Quels programmes pour mon exploitation?

A l'heure actuelle, on peut dire qu'un agriculteur possédant un ordinateur avec DOS, resp. Windows est bien équipé. L'installation de base requiert un logiciel de traitement de textes et de calcul de tables. Ces programmes «à tout faire» permettent d'administrer une association – ou aide à gérer toute autre activité politique – grâce à un logiciel qui comprend un fichier d'adresses. Les performances et la vitesse d'un PC (= personal computer) devraient suffire afin de travailler de manière rapide et satisfaisante.

Le choix des logiciels destinés à l'agriculture dépend en premier lieu des activités de l'exploitant et de ses besoins; pour ce faire, différentes versions sont en vente sur le marché. L'obligation de présenter la comptabilité de son domaine se fera aussi avantageusement par ordinateur, il n'est pas nécessaire d'acheter tout de suite un tel programme puisque l'on peut en louer auprès de certains organismes.

Pour la gestion, d'autres logiciels pourront bien entendu entrer en ligne de compte. C'est en effet la structure de l'exploitation et la conviction de l'utilisateur qui détermineront son choix. Les logiciels suivants entrent en ligne de compte:

- gestion de troupeaux
- gestion de parcelles
- analyse de substances nutritives
- plan d'affouragement

Et sans ordinateur?

Sans nul doute, une exploitation peut être administrée sans ordinateur, un

Technique Agricole**Editeur:**

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)
Werner Bühler, directeur

Rédaction:

Ueli Zweifel

Collaboration à la traduction:
Franca Stalé

Adresse:

Case postale, 5223 Riken
Tél. 056 41 20 22
Fax 056 41 67 31

Régie des annonces:

ofa magazines
Publimag – ofa magazines
Rue Etraz 4
1002 Lausanne
Tél. 021 317 83 83
Fax 021 317 83 99

Responsable: Magali Zahnd
ou
Sägereistrasse 25
8152 Glattbrugg
Tél. 01 809 31 11
Fax 01 810 60 02

Responsable: Darko Panic

Imprimerie et expédition:
Huber & Co. AG, 8500 Frauenfeld

Production:

Reto Bühler

Administration:

Claudia Josef

Reproduction autorisée
avec mention de la source et envoi
du justificatif à la rédaction

Parait 12 fois par an:**Prix de l'abonnement:**

Suisse: Fr. 45.– par an (2% TVA incluse)
Gratuit pour les membres ASETA
Etranger: Fr. 60.– par an

Le numéro 11/95 paraîtra

le 14 novembre 1995

Dernier jour pour les ordres

d'insertion: 27 octobre 1995

agriculteur pourra très bien gérer son entreprise sans PC car d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Toutefois, il faut dire que dans l'agriculture les ordinateurs attisent la curiosité et leurs prix ne cessent de baisser ... Les succès que rencontrent les cours informatiques dispensés par les écoles d'agriculture et le centre de formation de l'ASETA en témoignent.